



Appel d'offres CNRS-INSU 2022

Programme TelluS

Action Colloques

L'Action Colloque, du programme TelluS, concerne uniquement l'organisation des colloques internationaux en France.

Un dossier scientifique TelluS-Colloques (disponible sur la plateforme) doit être rempli, signé par le DU et envoyé en format pdf directement au DAS et à la chargée de programmes TS par mail.

Dépenses éligibles :

- frais de location (matériel, salles etc)
- frais d'hébergement, restauration, transport
- frais de mission des intervenants
- impressions divers

Toutes les demandes de financement doivent obligatoirement et parallèlement être déposées dans DIALOG avant le **13 septembre 2021, 17h**. Les titres des projets doivent être identiques.

Contacts

- Directeur adjoint scientifique : Stéphane Guillot (stephane.guillot@cnrs.fr)
- Chargée de programme TS : Pauline Ribault (pauline.ribault@cnrs.fr)

